

SERMENT DE CONSTABLE.

Je, soussigné, nommé constable par le sous-officier rapporteur susdit, jure (*ou affirme solennellement*) que je remplirai fidèlement mes fonctions de constable ce jour du scrutin.

.....
(Signature du constable)

ASSERMENTÉ (*ou affirmé*) devant moi
à la date susmentionnée.

.....
Sous-officier rapporteur
(ou, selon le cas)

FORMULE N° 52.

SERMENT DU SOUS-OFFICIER RAPPORTEUR APRÈS LA CLÔTURE DU
SCRUTIN. (Art. 50 (7).)

Je, soussigné, sous-officier rapporteur du bureau de votation n° _____ du district électoral d _____, jure (*ou affirme solennellement*) qu'au mieux de ma connaissance et croyance, ce cahier du scrutin pour ledit bureau de votation, sous ma surveillance, a été ainsi tenu d'une manière exacte; que le nombre total des votants inscrits dans ce cahier est de _____ et qu'il contient un état vrai et exact des votes donnés audit bureau de votation de cet arrondissement, ainsi qu'ils ont été reçus à ce bureau de votation; que j'ai fidèlement compté les suffrages attribués à chaque candidat, de la manière prescrite par la loi, que j'ai rempli tous les devoirs que la loi m'impose et que le relevé du scrutin, le cahier du scrutin, les paquets de bulletins de vote et les autres documents que la loi m'oblige de transmettre à l'officier rapporteur, seront fidèlement et exactement préparés et déposés dans la boîte du scrutin, comme le sera ce serment (*ou cette affirmation*), afin que ladite boîte du scrutin, préalablement et soigneusement scellée de mon sceau, soit transmise à l'officier rapporteur aux termes de la loi.

.....
Sous-officier rapporteur.

ASSERMENTÉ (*ou affirmé*) devant moi, à
ce _____ jour d _____

19 .

.....
Greffier du scrutin
(ou, selon le cas)